

Irri.pl@ine

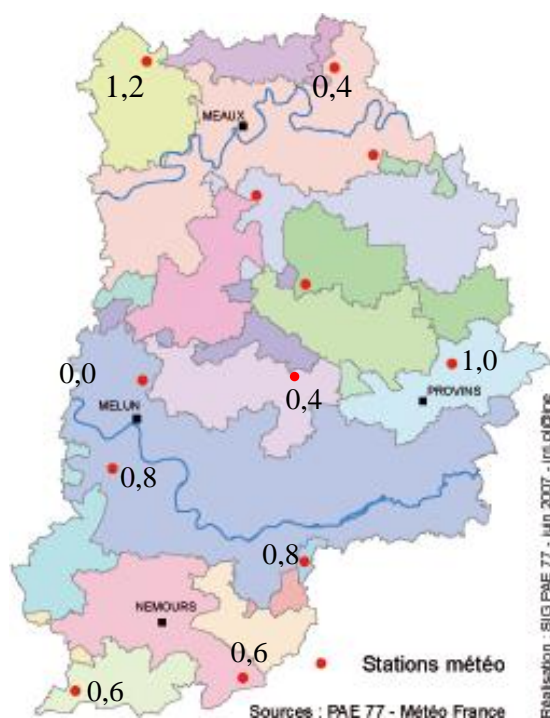
N° 146 – 17 avril 2014 – 3 pages

METEO

La pluviométrie n'est toujours pas au rendez-vous. La fréquence d'une première décade d'avril avec quasiment moins de 1 mm sur l'ensemble du département est comprise entre 1 année sur 5 et 1 année sur 10.

Côté températures, le régime de la douceur reste de mise. La moyenne journalière de cette première décade est de 12,9°C, soit 3,8°C de plus que la moyenne trentenaire. Ce sont autant les températures mini (11,1°C en mini la plus haute le 4 avril) que les températures maxi (23,9°C le 7 avril) qui entraînent cette douceur extrême.

Avec ce temps qui persiste au sec et doux, les évapotranspirations ont été relativement élevées. Les ETP cumulées de la première décade d'avril atteignent 25,9 mm alors que la moyenne sur les 20 dernières années est à 23,4 mm sur cette même période. Les ETP des 6 premiers jours de la seconde décade d'avril sont de 2,8 mm/j de moyenne.



Pluies (mm) du 1^{er} au 10 avril 2014

BESOINS EN EAU DES CULTURES

Le déficit hydrique augmente sous la pression des ETP avec 106,9 mm cumulés depuis le 1^{er} mars, contre moins de 15 mm de pluie sur la majorité du département pour cette même période.

✓ Irrigation pour la levée des cultures implantées ce printemps

Rappel sur les irrigations pour la levée des cultures implantées au printemps, notamment pour les parcelles implantées en conditions de sol très sec.

- apporter 20 à 25 mm en pluie la plus fine possible avec un enrouleur à canon, ou 15 à 20 mm avec une rampe ou un pivot ;
- en limon, si le premier passage a créé une croûte de battance, prévoir rapidement un second passage pour les levées de betteraves.

Sur les secteurs en gestion collective d'irrigation (nappe de Beauce et nappe de Champigny), les volumes consommés pour assurer la levée des cultures sont compris dans le volume global qui vous est attribué.

✓ Besoin en eau des cultures

Le besoin en eau d'une culture dépend des conditions météorologiques et de son développement végétatif. Il est estimé par le calcul de l'ETM, à partir de l'ETP et d'un coefficient cultural :

$$ETM = Kc \times ETP$$

Le coefficient Kc dépend de la culture et de son stade.

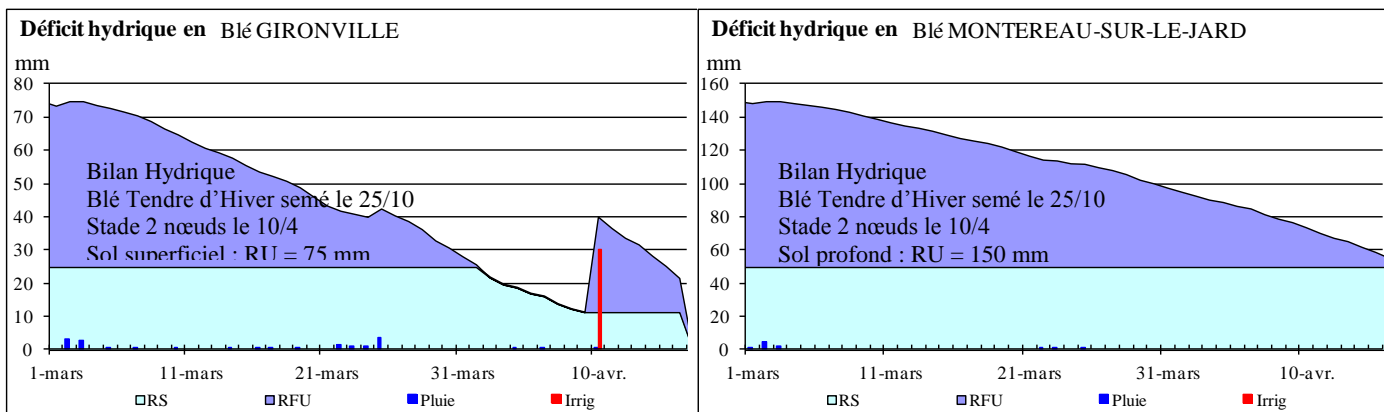
Céréales	semis	Levée	Tallage	2 nœuds	Epiaison	Epiaison +25 jours		
	0,1	0,4	0,9	1,1	0,9	0,3		
Féveroles	Semis	Levée	8 feuilles	Début floraison	Fin floraison	Fin floraison + 20 jours		
	0,1	0,3	0,8	1	1,1	0,9		
Pois protéagineux	semis	Levée	4-5 feuilles	Boutons floraux	Floraison	Formation gousses	Fin flo + 15 jours	
	0,1	0,4	0,9	1	1,2	0,9	0,4	
Pommes de terre	Plantation	50% levée	50% recouvrement	Recouvrt total	Recouvrt total + 30 jours	Début sénescence	Maturité /Défanage	
	0,4	0,7	0,9	0,9	1,05	0,8		

✓ Bilan Hydrique

Les graphiques ci-après montrent le niveau des réserves utiles des sols, dans différentes situations du département. Ces réserves utiles sont estimées à partir du calcul du Bilan Hydrique. Ce calcul peut être adapté à chaque situation (type de sol, culture en place et surtout la pluviométrie réelle de la parcelle). Il permet d'estimer le besoin d'irrigation.

✓ Conseils Irrigation

Céréales d'hiver :



Dans les sols les plus superficiels, comme l'illustre le graphique de Gironville ci-dessus, l'irrigation des céréales d'hiver se révèle nécessaire pour maintenir une alimentation hydrique correcte de la culture. Le deuxième tour d'eau est nécessaire, notamment sur des cultures où la dernière feuille arrive.

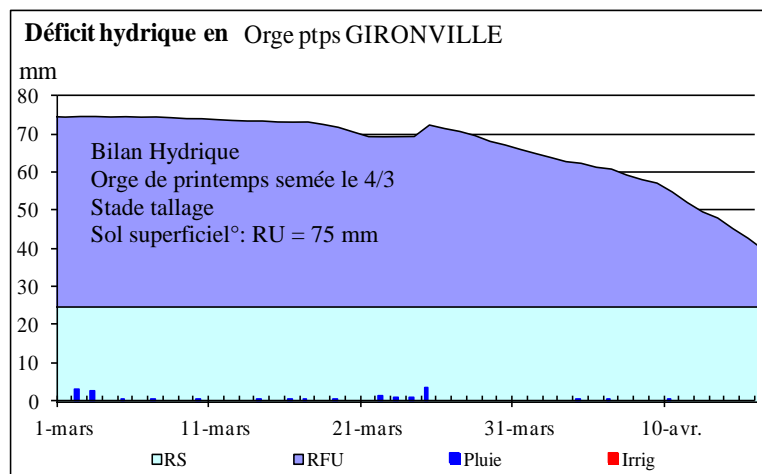
Dans les sols moyens (RU = 100 à 135 mm), la partie facilement utilisable utile (RFU) de la réserve en eau des sols a également été fortement sollicitée : dans le contexte climatique actuel, le premier tour d'eau doit être engagé.

Dans les sols plus profonds (RU = 150 mm), la RFU arrive à son minimum et le démarrage de l'irrigation doit s'envisager la semaine prochaine.

Orge de printemps

Elles ne sont encore qu'au stade tallage : même si le déficit hydrique actuel s'accroît, il faut attendre le stade 1^{er} nœud pour déclencher la première irrigation. En effet, une irrigation trop précoce :

- augmente le nombre d'épis, préjudiciable au calibrage en sols superficiels
- perturbe le développement de l'orge et l'assimilation de l'azote dans les autres sols.

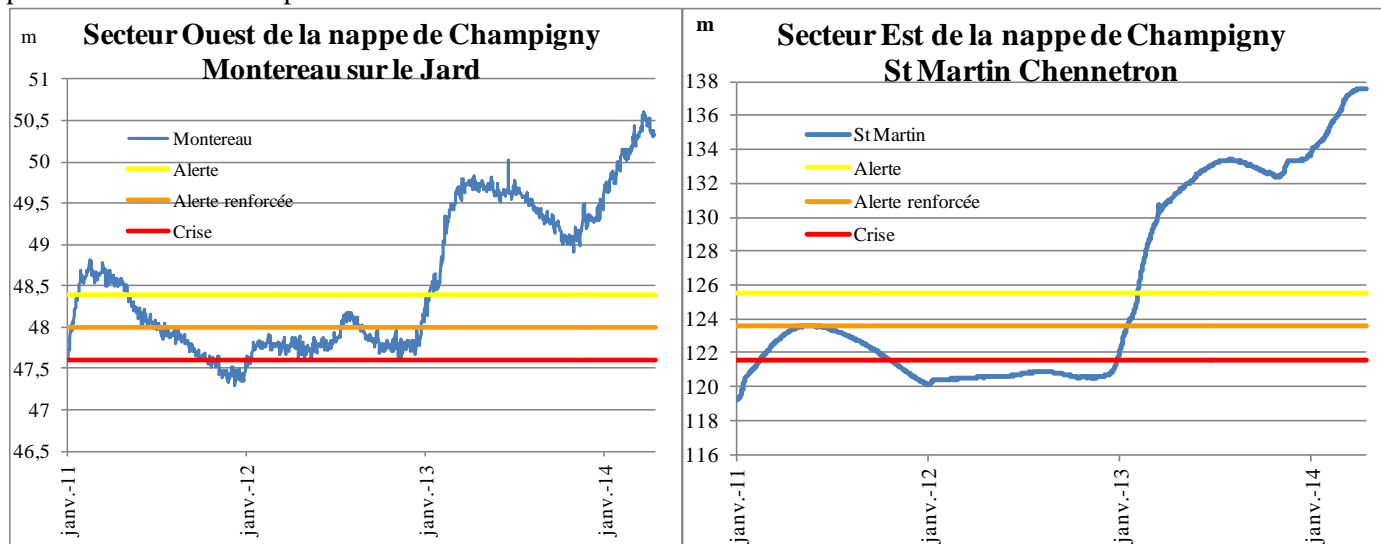


A partir de 10 mm de pluies, les irrigations seraient à suspendre d'un jour par tranche de 3-4 mm.

SITUATION DES NAPPES

✓ Nappe de Champigny

Le 14 avril 2014, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 50,32 m NGF et celui de Saint-Martin-Chennetron 137,58 m NGF. Pour les secteurs ouest et est de la nappe, ces côtes sont bien au-dessus du seuil d'alerte. Les volumes de votre irrigation, calculés à partir de vos assolements irrigués prévisionnels vous seront prochainement notifiés par la DDT.

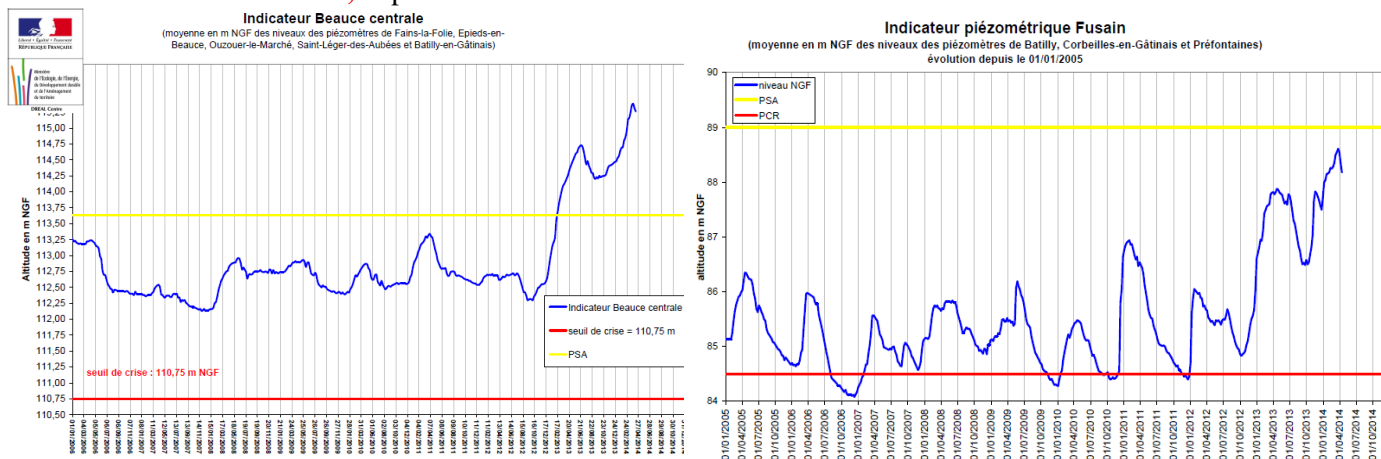


Nous vous rappelons que le renvoi des index des compteurs à la Chambre d'agriculture, à chaque début de mois, est une des conditions du protocole de gestion collective.


✓ Nappe de Beauce

Le 13 avril 2014, l'indicateur piézométrique du secteur Beauce Centrale indiquait 115,26 m NGF, soit 5 cm de moins en une semaine. A cette même date, l'indicateur du secteur Fusain, à 88,18 m NGF, marque une diminution plus forte avec 16 cm de chute en une semaine.

Rappel : en attendant que la DDT vous notifie vos volumes pour l'année 2014 le coefficient de gestion pour la Beauce Centrale est de 1 et **0,95** pour le secteur Fusain.




L'irrigation importante depuis le 1^{er} avril contribue à augmenter la diminution de la nappe, notamment sur le secteur du Fusain, où l'indicateur piézométrique est déjà très sensible.




agricultures & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SEINE-ET-MARNE

Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR

Toute rediffusion et reproduction interdites



SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'AGROALIMENTAIRE

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"développement agricole et rural"